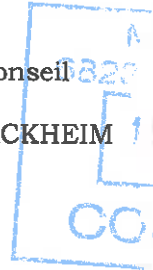


Direction Europe,
Attractivité et Aménagement
Service Aménagement des Territoires

Monsieur Jean-Marie BALDUF
Maire
Mairie
6 rue du Conseil
BP 47
68230 TURCKHEIM



Dossier n°17-1179
Suivi par Mathias MEONI
Tél. : 03 89 30 61 28

Colmar, le 10 MARS 2017

Monsieur le Maire,

Mon cher Jean-Marie,

Vous m'avez notifié, par courrier en date du 1^{er} février 2017, votre projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU), en application de l'article L153-40 du code de l'urbanisme.

Ce document a pour objet de reclasser le site de l'ancienne friche papetière située le long de la RD 11 en zone 1Aub urbanisable à court terme, le giratoire d'accès sur cette route départementale ayant été réalisé récemment. Cette disposition n'appelle pas de remarque.

Ainsi, j'ai le plaisir de vous faire savoir que ce dossier recueille l'avis favorable du Conseil départemental.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement

LE PRESIDENT
Eric STRAUMANN
Député du Haut-Rhin